



LES INFIRMIERES SALARIEES : Une profession bien mise à mal, la CFTC dit STOP

La Fédération CFTC Santé Sociaux considère que la profession d'infirmier(e) est aujourd'hui mise à mal alors que les Pouvoirs Publics, dont le Président de la République lui-même, vantaient en 2007 l'impérieuse nécessité de reconnaître et de valoriser cette profession au plus vite.

Qu'en est-il réellement en septembre 2009 :

- Un racket obligatoire de 75 € pour les infirmières salariées pour avoir le droit de travailler !! et ce pour financer l'Ordre sans ordre et sans utilité pour elles ;
- Une pression réelle et directe sur certaines infirmières salariées directement sur leurs lieux de travail par des organismes soutenant l'Ordre en affirmant c'est la Loi, vous devez vous y soumettre !!
- Une négociation dans la grille CII pour une revalorisation indiciaire dans la Fonction Publique Hospitalière qui piétine avec des propositions si basses qu'elles en deviennent indécentes. quelques Euros par ci par là, mais qui reste bien en dessous des revalorisations dans la catégorie B de la Fonction Publique !!
- Un éventuel passage en catégorie A dans 3 ans et encore sous conditions de travailler plus !!

Que fait le Gouvernement ?

Où en sont les promesses ?

**Va-t-on licencier des infirmières pour non paiement de cotisation à l'Ordre
alors que la Loi doit permettre leur inscription automatique ?**

On croit rêver et pourtant ce sont elles qui subissent ces contre coups.

La CFTC Santé Sociaux dénonce cet état de fait et demande urgemment une intervention de la Ministre à laquelle nous avons déjà écrit pour la rencontrer et qui n'a toujours pas répondu à notre demande de rendez vous.

Contacts presse :

Bernard Sagez : 06 81 22 85 45

Michel Rollo : 06 62 71 25 40

Paris, le 30 septembre 2009